



**Index égalité professionnelle en entreprise : En 2024, le Groupe Vernet poursuit ses efforts en obtenant 86 points**

**À NOTER : Seules 2% des entreprises ont la note maximale de 100**

98% doivent encore produire des efforts pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes

# INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (exercice 2024\*)

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes

Écart de taux de promotion entre les femmes et les hommes

Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

TOTAL (sur 100 points)

36 points

20 points

15 points

15 points

0 point

86 points